

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 novembre 2021

Délibération n°2021-11-07

L'an deux mille vingt et un, le mercredi trois du mois de novembre à dix-neuf heures trente, se sont réunis à BLAIN, les membres du conseil communautaire de la Région de Blain, sous la présidence de Mme. Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi vingt-huit du mois d'octobre deux mille vingt et un.

En présence de :

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, Mme Yolande DUBOURG déléguée de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. Philippe CAILLON délégué de Blain, M. James MOUSSU délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, Mme Maryse GUILLAUMEUX déléguée de Blain, Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Martine TESSIER déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Jérémy JEUSSET délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron, Mme Catherine VANSON déléguée de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Aurélien DOUCHIN délégué de La Chevallerais, M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre, Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	22
Votants	26
VOTE	
Pour	26
Contre	
Abstention	

Excusés ayant donné procuration :

M. Frédéric LAFOND délégué de Blain (donne pouvoir à Mme Yolande DUBOURG), Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain (donne pouvoir à M. Jean-Michel BUF), Francis BLANCHARD délégué de Bouvron (donne pouvoir à M. Emmanuel VAN BRACKEL Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron (donne pouvoir à Mme Laurence LE PENHUIZIC)

Secrétaires de séance : M. Emmanuel VAN BRACKEL et Mme Catherine VANSON

FINANCES - BUDGET ADMINISTRATION GENERALE - DECISIONS MODIFICATIVES N°2

La présente délibération a pour objet de faire face au dépassement du chapitre 042 d'un montant d'un 20 000€ correspondant à la dotation aux amortissements.

Rapport de Monsieur Le Vice-Président délégué aux Finances, Marchés Publics et Contractualisations,

VU la délibération n°2021 04 10 approuvant le budget primitif 2021 ;

CONSIDERANT que pour pouvoir faire face au dépassement du chapitre 042 pour un montant de 20 000€ sur la section de fonctionnement, il est nécessaire d'ajouter une recette complémentaire afin d'équilibrer la section ;

CONSIDERANT que le chapitre 042 doit s'équilibrer en fonctionnement et en investissement au travers du chapitre 040, il est nécessaire d'ajouter une recette d'investissement qui sera compensée par une dépense d'investissement supplémentaire ;
CONSIDERANT la présentation de M. Le Vice-président ;

Sur ce rapport, le Conseil Communautaire décide :

- **De valider** les décisions modificatives n°2 suivantes pour le budget Administration générale :

<i>Fonctionnement</i>			BP 2021	DM	BP+DM
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	FD	70 000,00	20 000,00	90 000,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunal (FPIC)	FR	300 000 ,00	20 000,00	320 000,00

<i>Investissement</i>			BP 2021	DM	BP+DM
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	IR	70 000,00	20 000,00	90 000,00
020	Dépenses imprévues	ID	48 625,00	20 000,00	68 625,00

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 26 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance
 Le 03/11/2021

La Présidente, Rita SCHLADT



Accusé de réception en préfecture
 044-244400453-20211103-CC2021-11-07-DE
 Date de réception préfecture : 08/11/2021